

Étaient présents: AKEB Kader, EZINGEARD Nadine, CELESCHI Dominique, IRLES Fabienne, VANNUCCI Malika, COLOMBO Nicole, REBERAC Dominique, COUDON Christiane, RAYBAUT Annie formant la majorité des membres en exercice

Étaient excusés : TUJAGUE Francis, ALUNNI Charles, ANGELOZZI Alice

Représentée: BOCQUET Maria

Mme Nadine Ezingearde a été nommée secrétaire de séance.

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022, ce jour :
considérant que la section de fonctionnement a dégagé au cours de l'exercice 2022 un excédent et conformément aux nouvelles directives comptables M57.

Constatant que le compte administratif présente un excédent de
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2022.

1 339,78 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT		
A Résultat de l'exercice	Déficit	257,42 €
	Excédent	
B Résultat antérieur reporté		
	D 002 - Déficit antérieur reporté	
	R 002 - Excédent antérieur reporté	1 597,20 €
C Résultat à affecter = A+B	Déficit	
	Excédent	1 339,78 €
Pour mémoire		
<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00 €
D Solde d'exécution d'investissement cumulé		
	D 001 - Besoin de financement	
	R 001 - Excédent de financement	61 940,32 €
E Solde des restes à réaliser	Besoin de financement	
	Excédent de financement	
BESOIN DE FINANCEMENT TOTAL : F=D+E		
AFFECTATION : C=G+H		1 339,78 €
1 G Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum, couverture du besoin de financement F)		
2 H Report en fonctionnement R 002		1 339,78 €
DÉFICIT (En ce cas il n'y a pas d'affectation)		
Report en fonctionnement D 002		

Délibéré par le conseil d'administration

Membres en exercice : 13

Membres présents : 9

Suffrages exprimés: 10

Votes :

Contre : 0

Pour : 10

Abstentions : 0

Fait et délibéré,
les jour, mois et an susdits
pour expédition conforme

La Vice-Présidente
Nicole COLOMBO